club alpin français
du Guillestrois
et du Queyras

REUNION BUREAU
DU 26 AVRIL 2023

Etaient Présents :
Mesdames Angélique GRAVIER et Corinne NABONNE
Et Messieurs Patrick BERSCH, Bastien MASSA et Michel ZALIO

Était excusé :
Monsieur Jean-Raphaël NICAISE

La séance débute à 18h20

Mécènat :
Michel Zalio a obtenu deux réponses de mécenat. Une pour 2024 : EUROMASTER à St Crépin et les autocars IMBERT qui nous alloue dès cette année 1000 €. Ces derniers nous propose également la location de mini-bus à moins de 25 % que le tarif de Super U. Il y a cependant une condition : le club doit assurer le véhicule le temps de la location. Angélique Gravier informe qu'avec notre assurance actuelle, AXA, il n'est pas possible d'assurer de véhicule loué, c'est pourquoi nous sollicitons SUPER U loueur de véhicule qui lui assure ce dernier.

Corinne Nabonne va solliciter la MAIF pour connaître leur condition à ce sujet.

Certificat médical
Patrick BERSCH explique qu'il n'y a plus d'obligation de fournir de certificat médical. Seul un questionnaire de santé est à remplir à l'inscription.
Il se rapprochera de Michel Itty pour faire les mises à jour sur le site.

Demande d'aide financière :
Sylvie Arnaud, autrice réalisatrice, nous sollicite pour le financement d'un film sur l'alpinisme féminin « Les Elles des Cimes » (cf doc joint).
Les CAF de Gap et Briançon lui ont alloué 500 € chacun. Décision est prise de lui allouer 300 €.

Formation PSC1 et recyclage :
Malheureusement, nous n'avons pu maintenir l'organisation en direct de ces deux sessions. Trop peu de participants.
Nous avons cependant, réussi à mettre en contact les demandeurs avec un organisme de formation et proposé la date du 13 mai pour la formation initiale à laquelle 3 encadrants vont participer. Nous avions 5 inscrits sur la formation initiale dont 2 encadrants et 3 sur le recyclage dont une personne du CAF de l'Argentière.
Après précision du responsable de formation, qui n'a lui-même pas pu mettre ne place de session de recyclage cette année, il est préconisé de refaire une formation initiale quand le PSC1 initiale à plus de 4 ans. Aussi, les deux encadrants du club inscrit sur le recyclage vont participer à la session initiale proposée.
Le club participera à hauteur de 40 euros par encadrants.

Guillaume Caillat, adhérent du club et pompier volontaire propose des « formations non diplômantes/animations informatives autour des sports en montagne.

Il lui sera proposé d'animer un atelier lors de la fête du Club en soirée et s'il ne peut pas, une autre date sera à déterminer.

Journée sportive du samedi 1er juillet à Guillestre :
La Mairie de Guillestre nous a sollicité pour participer à une journée « Terre de Jeux » : rassemblement d'association sportive à destination de tout public dans Guillestre.
La mairie nous mets des blocs à disposition, il faudra que l'on assure l'encadrement. Il faut trouver des bénévoles. Il sera demandé à Christophe Legué de solliciter les bénévoles.
On nous a suggéré d'installer une tyrolienne. Elle serait envisageable avec le soutien d'un guide.
Question est posée sur la responsabilité mairie ou nous, et le financement d'une prestation.

Stage canyon en corse pour l'école d'escalade :
Les organisatrices recherchent un bus pour fin juin début juillet.
Il faudra faire attention a des engagements fermes des parents sinon le stage sera annulé.
Le budget demande à être affiné.
Il y aura un dépassement sur ce séjour et sur tous les stages de l'école d'escalade qui ont été modifiées en durée et en nombre de participants par rapport au budget initial. (Ex : stage de fin d'année des petits prévu à Orpierre sur 3 jours pour 1 journée les années précédentes).

Angélique Gravier exprime des difficultés sur la gestion de la trésorerie. (Récupération de factures, de chèques de participation des adhérents suite à des sorties ou à des activités).
Il est décidé que désormais :

- es frais engagés seront réglés sur facture et pas en amont.
- les règlements des actions seront à remettre en une fois à la trésorière avec une liste détaillées des participants,
- les factures des professionnels devraient être fournies peut être plus régulièrement.
- chacun doit être responsable des actions ou achats engagés, la charge des démarches administratives n'est pas à la charge exclusive de la trésorière. Une seule personne ne peut être en charge de toutes les activités.

Une discussion sera engagée au comité directeur avec notamment les principaux encadrants présents.

Sorties rando pédestre :
Demande de Michel Mercier, encadrant du CAF de l'Argentière la Bessée, propose des sorties à nos membres. Tout sera mis en ligne sur le site et un accès extranet sera établi pour Michel Mercier via Michel Zalio pour la gestion des sorties proposées.

Prise en charge suite à vol de matériel :
Lors d'une sortie dans les Calanques, une encadrante s'est fait voler du matériel du club et du matériel perso, utilisé pour compléter le matériel du club, à hauteur de 3190 €.
L'assurance ne remboursera que 1344 €. Il restera 1824 € à la charge du Club pour remplacer le matériel.

AG ordinaire du 31 mai :
Il faut prévoir de transmettre les argumentaires avec les convocations à tous les adhérents 15 jours avant cette dernière.
L'argumentaire porte sur l'augmentation à + 10 euros pour les adultes sur la part Club, tourne autour de :

- comparaison avec les autres clubs du département : nous sommes les moins chers,
- projet de la salle de bloc à Mont Dauphin,
- pas augmenter depuis 10 ans,
- développement des activités autour des enfants.

Bastien souligne qu'il faudrait faire valoir une augmentation régulière au vu de l'inflation.

Angélique Gravier rappelle que sur ces cotisations, 30 % sont reversés pour les projets des écoles d'escalade et d'aventure.
Elle souligne également qu'il aurait été opportun d'augmenter la participation de la SAE. Elle informe que cette augmentation peut être décidé à n'importe quel moment en dehors d'une AG contrairement à celle de la part Club.

Bastien Massa demande s'il est possible de distinguer les adhésions des bénévoles qui s'investissent au « consommateur ». Il est rappelé que pour les bénévoles de la SAE la participation pour la salle à 15 € peut être remboursée sur simple demande à la trésorière ou être considérée comme don.

Convention collège CAF
La convention pour les 2 heures d'activités physiques est toujours en stand-by.
Pour ce qui est des assurances, des cartes découvertes seront établies pour les 10 enfants concernés et non adhérents au club.

Conférence :
Michel Zalio rappelle que Jean Paul Zuanon vient faire une conférence de façon bénévole sur les femmes alpinistes à l'Auberge d'Eygliers. La gérante de cette dernière nous propose de nous prêter des salles gratuitement contre des consommations pour tout événement du Club selon le nombre de participants attendus.

Newsletter :
La newsletter rappelle des dates fortes du club. A ce jour, il manque un article sur l'école d'aventure, sur l'alpi et sur les projets 2024 de l'école d'aventure.

Bureau :
Le prochain bureau se tiendra le Vendredi 12 mai 18h salle du Docteur Allemant.

Subvention ANS :
Angélique Gravier a déposé le dossier ANS (Agence National du Sport) avec deux projets finançables :

- Projet « jeunes acteurs et autonomes en montagnes » autour de l'école d'aventure et de 4 stages : 1600 €
- Reconduction du projet passerelle avec le collège pour de l'accompagnement sur falaise, cascade de glace et même sortie rando : 1500 €.
  Angélique précise qu'à ce jour le professeur n'est pas sûr d'être reconduit.

Michel Zalio souligne que les subventions vont sûrement être à demander à la Communauté de communes et non plus auprès des communes. En effet, il est question d'attribuer cette compétence à la Communauté de communes.
Peut-être serait-il intéressant de se rapprocher de Marcel Cannat ou Valérie Eyméoud afin d'être soutenu dans nos demandes de subventions auprès du Département qui ne nous alloue que 1000 €.
Il faut également rechercher des financements auprès de la Région Sud.

Ordre du jour du Comité Directeur :
Tour de table des responsables d'activités,
Discussion autour de la gestion des activités par les encadrants,
Remboursement vol matériel dans les Calanques,
Fête du Club à Arvieux 10 au 11 juin.

La séance se termine à 21h00